

## De la misère et de la dépopulation des campagnes en Angleterre.

On sait que le paupérisme est l'une des plus grandes plaies de l'Angleterre et qu'il tend à s'accroître progressivement en raison même de la production industrielle. Ce qui le rend plus effrayant, c'est qu'au lieu d'être disséminés dans toute la population d'une contrée, les indigents y forment à eux seuls une population à part; ce sont les ouvriers de telle industrie, habitant presque seuls certains cantons, certains villages dans les campagnes, ou certains quartiers dans les villes. On conçoit aisément l'influence déplorable que doit exercer cette concentration sur les habitudes et les sentiments du pauvre; une fois qu'il a commencé à déchoir de sa dignité d'homme libre et de travailleur honnête, il descend toujours plus bas, parce qu'il est au milieu d'être qui subissent la même dégradation, les mêmes privations, les mêmes humiliations, et qu'il envisage dès lors tous ces maux comme des choses inhérentes à sa condition, inséparables de son genre de vie et de la profession qu'il a embrassée; il réduit peu à peu tous les besoins intellectuels et moraux dont la satisfaction est incompatible avec son extrême pauvreté; il réduit ses besoins matériels eux-mêmes jusqu'à la dernière limite que le soutien de son existence physique puisse lui imposer; il finit, en un mot, par n'avoir plus la conscience de son abaissement ni de son déshonneur. Tels sont aujourd'hui la plupart des paysans irlandais, et une multitude d'ouvriers qui peuplent certains quartiers des villes de Londres, de Liverpool, de Manchester, de Leeds, etc.

La rigueur de la saison, la persistance du froid et l'absence de toute administration fortement constituée dans les grands districts de la métropole, ont amené un surcroît de misère que la charité publique est impuissante à détruire, malgré les sacrifices considérables qu'elle s'impose. Lundi, 21 janvier, un comité spécial composé de personnes les plus honorables, s'est réuni à Mansion House, sous la présidence du lord maire, pour recueillir des souscriptions et rechercher les moyens de parer aux souffrances des ouvriers les plus nécessiteux. Le même jour, le marquis Townshend, l'un des membres les plus généreux de la chambre des pairs, a présidé dans le quartier populaire de Limehouse, à Burdett Hall, un immense meeting dans le but de soutenir l'utile Association des ouvriers des docks. Il y a maintenant parmi les hommes employés aux bassins, aux chantiers, aux quais, aux magasins environ 20,000 ouvriers inoccupés de fait ou pouvant à peine vivre à cause de la faiblesse de leurs salaires, qui souffrent de leur état.

En voici de nouvelles preuves: Voltaire au roi de Prusse: « Toutes les fois que j'écris à Votre Majesté sur des affaires un peu sérieuses, je tremble comme nos régiments à Rosbach... »

M. Havin connaît-il cette lâche parole. S'il la connaît, qu'ose-t-il proposer à la démocratie française? Et cette autre basse flatterie du même Voltaire au même roi de Prusse: « Vous saluez-vous, sire, d'une petite pièce charmante que vous daignâtes m'envoyer, il y a plus de quinze ans, dans laquelle vous peigniez si bien ce peuple sot et volage. Aussi vaillant au pillage... »

QUE LACHE DANS LES COMBATS. C'en est assez! le cœur se soulève à ces palinodies d'un Français rampant devant l'ennemi de la France. Du reste, que le Sûreté ne perde pas courage. A défaut de nos braves et fiers ouvriers, qui se respectent trop pour honorer la mémoire du courtisan de Frédéric, la collecte voltairienne peut compter sur la cotisation de M. de Bismark.

Maintenant, et exclusivement dans l'intérêt des classes pauvres, faut-il leur construire des habitations à bas prix dans les environs de la métropole, où les terrains sont déjà fort chers, ou vaut-il mieux pour elles, comme le conseille l'honorable M. Holms, leur créer des occupations dans l'intérieur des provinces où la concurrence et le nombre ne sont point à craindre? Faut-il les laisser s'étioler, s'abâtir au physique et au moral, dans l'atmosphère impure des faubourgs et des bords fangeux de la Tamise, ou vaut-il mieux tenter de les rendre à la vie saine et durable des campagnes? Pour tous les cœurs amis de l'humanité, pour tous les esprits sérieux et politiques, la question est la même. La charité publique ou privée, quelque abondante qu'elle soit, n'est qu'un palliatif et n'aboutira qu'à localiser le paupérisme dans les villes au lieu de l'en extirper radicalement.

Les ressources des particuliers, pas plus que celles des Etats ne sont point inépuisables, et M. Holms pense avec raison qu'il faut recourir à d'autres moyens pour établir un juste équilibre entre les populations urbaines et rurales. Laissons de côté les vastes champs d'émigration qu'offrent les fertiles et immenses colonies anglaises, il y a encore dans les trois royaumes bien des mines à exploiter, bien des bruyères à défricher, bien des terrains communaux improductifs et en jachères. C'est là qu'il faudrait s'appliquer à diriger, à maintenir l'excès croissant de la population, car, tout en faisant une large part au commerce et à l'industrie, on ne doit pas oublier que c'est l'agriculture qui est la vraie base de la richesse et de la force de la vieille Angleterre.

A. ROUSSET.  
(Moniteur industriel).

## Une statue à Voltaire.

Le prime Havin et la souscription voltairienne du Sûreté excitent dans le peuple et chez tous les hommes de bon sens le sourire et le mépris.

Si le patriarcat de Thorigny voulait absolument couvrir sa gloire à celle du patriarcat de Ferney, pourquoi ne pas choisir la capitale de la Prusse pour y élever un monument à ce courtisan renégat de sa patrie? Voltaire méprisait le peuple, Paris, la France et les Français. Nous ne lui devons rien en retour que le mépris.

En voici de nouvelles preuves: Voltaire au roi de Prusse:

« Toutes les fois que j'écris à Votre Majesté sur des affaires un peu sérieuses, je tremble comme nos régiments à Rosbach... »

M. Havin connaît-il cette lâche parole. S'il la connaît, qu'ose-t-il proposer à la démocratie française?

Et cette autre basse flatterie du même Voltaire au même roi de Prusse:

« Vous saluez-vous, sire, d'une petite pièce charmante que vous daignâtes m'envoyer, il y a plus de quinze ans, dans laquelle vous peigniez si bien ce peuple sot et volage. Aussi vaillant au pillage... »

QUE LACHE DANS LES COMBATS. C'en est assez! le cœur se soulève à ces palinodies d'un Français rampant devant l'ennemi de la France. Du reste, que le Sûreté ne perde pas courage. A défaut de nos braves et fiers ouvriers, qui se respectent trop pour honorer la mémoire du courtisan de Frédéric, la collecte voltairienne peut compter sur la cotisation de M. de Bismark.

FÉLIX RIBEYRE.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'agence Havas nous transmet les télégrammes suivants:

PRUSSE.

Berlin, 31 janvier, soir.  
On assure que le gouvernement prus-

sien est fermement résolu de ne pas établir de biens nationaux entre la Confédération du Nord et les Etats de l'Allemagne méridionale, avant que la consolidation de celle-ci ne soit un fait accompli.

On assure que la Prusse a refusé provisoirement de conclure des traités séparés avec les Etats du Sud, en rappelant les stipulations de la paix de Prague et en faisant ressortir la nécessité d'une union préalable de ces Etats.

La Gazette de l'Allemagne du Nord dément le bruit répandu à Berlin d'un ajournement de l'ouverture de l'Exposition de Paris.

La Prusse prendra le 1<sup>er</sup> juillet 1867, l'administration des postes fédérales dirigée jusqu'à présent par le prince de Tour et Taxis.

Les pavillons de guerre, de commerce et de pilote de la Confédération du Nord ont été créés.

Le pavillon de guerre est composé des couleurs prussiennes et hanovriques (noir, blanc, rouge) au milieu desquelles figure l'aigle prussien.

Le comte de Clermont-Tonnerre, ex-attaché militaire de l'ambassade française à Berlin, est arrivé ici.

AUTRICHE.

Vienne 1<sup>er</sup> février.

Tous les journaux du matin annoncent que la Porte refuse d'évacuer la forteresse de Belgrade, mais qu'elle est prête à évacuer les autres places et à réduire la garnison de Belgrade à un effectif purement nominal.

Un bâtiment de guerre autrichien part aujourd'hui sous les ordres du capitaine Herzfeld pour les eaux de Candie.

ITALIE.

Florence, 31 janvier, soir.

La Chambre des députés a approuvé le projet de loi relatif à l'extension de certains impôts à la Vénétie.

Le ministre des travaux publics a présenté plusieurs projets de loi parmi lesquels se trouve un projet ayant pour but la conversion en titres de rente sur l'Etat, des obligations et actions des sociétés de chemins de fer et d'autres sociétés subventionnées par l'Etat.

La Chambre s'est ajournée à lundi.

ETATS-UNIS.

New York, 19 janv. (par le Saxonia).

Le Sénat a adopté un projet de loi fixant de nouvelles limites au pouvoir du président de faire des nominations. Le sénateur Sumner, dans un discours prononcé au Sénat, a qualifié M. Johnson d'usurpateur et de monstre de discorde.

Le Journal de Washington, qui est considéré comme l'organe du président, dit: « Si les radicaux du Congrès continuent à tenir une conduite qui est une trahison, le gouvernement armera ses adhérents. Le président n'oubliera pas le serment qu'il a prêté de défendre la Constitution, et l'armée et la marine répondront à son appel. »

Le même journal déclare aussi que M. Johnson comptera le Term-Office.

Le bruit court que des sociétés secrètes s'organisent dans la Caroline du Sud.

New-York, 31 janvier.

Le Sénat a rejeté la loi adoptée le 24 par la Chambre des représentants, qui imposait au gouvernement, l'obligation de faire ses ventes d'or publiquement.

La Chambre des représentants a supprimé la légation des Etats-Unis à Rome.

ALLEMAGNE.

Munich, 31 janvier.

Le prince de Hohenteh et le ministre de la Guerre, baron de Frankh, accompagnés du comte de Tauffkirchen et du commandant d'Etat-major, baron de Massenbach, partirent le 2 février pour Stuttgart d'où doit s'ouvrir le lendemain une Conférence des délégués des Etats du Sud en vue d'arrêter les bases d'une réorganisation commune et identique de leurs forces militaires.

PRINCE CHARLES DE ROUMANIE.

Jassy, 31 janvier.

Le prince Charles de Roumanie est arrivé à Jassy, accompagné du prince Stribey, ministre des affaires étrangères. Son Altesse a été reçue partout avec un grand enthousiasme. La ville de Jassy s'est spontanément illuminée. Une partie des habitants étaient allés à deux files à la rencontre du prince, dont l'entrée à Jassy a été saluée par des démonstrations enthousiastes. Le prince a visité dans son voyage les districts de Bazco, de Rimink, de Poksani et de Tekudin, dans lesquels la famine sévit actuellement. Son Altesse a laissé partout d'importantes sommes d'argent pour venir en aide aux plus nécessiteux.

HONGRIE.

Pesth, 31 janvier.

La Commission des 67 a adopté, depuis le paragraphe 25 jusqu'au paragraphe 43 du projet des quinze, en admettant trois amendements qui stipulent que le nombre des délégués dans la délibération des détails sera déterminé, que les délégations seront convoquées par l'Empereur, à délai fixe, dans l'endroit servant en ce moment de résidence à l'Empereur, et que le ministre des finances hongroises aura à remettre tous les mois la quote part mensuelle des revenus de la Hongrie qui doit contribuer à ouvrir les frais généraux de la monarchie.

## CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, 31 janvier.

Je reviens encore aujourd'hui sur le même sujet, celui de la réforme de la presse. Il ne faut pas que nous en doutions, c'est là la partie la plus délicate de l'œuvre impériale, et ce n'est pas parce que nous sommes du métier que nous parlons de la sorte. On nous a tant dit et répété depuis quinze ans, que la presse avait été la cause principale de la perte des gouvernements précédents, que nous devons nous émouvoir de ce qui doit modifier l'existence de cet instrument de ruine ou de progrès.

Tout l'intérêt de la réforme porte sur ce point: la nécessité de l'autorisation préalable sera-t-elle maintenue? Les uns disent oui, les autres disent non. Nous n'osons pas espérer que les premiers ont raison: car voyez quelle en serait la conséquence: il faudrait évidemment que les lois qui régissent la situation des imprimeurs fussent modifiées. Supposons qu'il soit permis à tout citoyen de fonder un journal: l'argent, cela se trouve; le dévouement, l'esprit de parti peuvent faire surgir des écrivains. Quand on aura réuni les capitaux nécessaires, les hommes capables ou réputés tels, il faudra encore trouver un imprimeur, et si celui-ci est toujours soumis à la même responsabilité que sous le régime de la loi actuelle, il refusera d'imprimer tout journal qui pourrait l'exposer à quelque danger. Nous croyons donc que la suppression de l'autorisation préalable devrait avoir pour conséquence immédiate la suppression des brevets d'imprimeur; et de même que tout citoyen pourrait créer un journal, de même tout citoyen aurait le droit de l'imprimer. La Liberté analyse une pétition pour les imprimeurs de Paris ont rédigé et qu'ils se proposent d'adresser au Sénat. La principale de leurs demandes consiste dans la suppression de leur responsabilité pécuniaire et personnelle, quand les auteurs ou les éditeurs sont solvables et ne veulent pas se soustraire à l'application de la loi. Je ne sais si cette pétition sera envoyée au Sénat, car il est probable qu'avant de la déposer, les signataires attendront de connaître le texte du projet de loi relatif à la presse.

Il n'a encore rien transpiré des résolutions qui ont pu être prises dans le conseil des ministres d'hier. On a remarqué que l'Impératrice assistait à cette séance où se

discutait le sort de la presse. Vous savez qu'on a démenti de la manière la plus formelle tout bruit d'emprunt; il paraît qu'un démenti ne suffit pas et que le public ne veut en croire sur ce chapitre que les déclarations du Moniteur; car à la Bourse on parle plus que jamais d'emprunt prochain; seulement les avis diffèrent sur l'emploi que l'on ferait de l'argent recueilli; selon les uns, il serait employé pour les grands travaux de la paix; selon les autres, il servirait à transformer notre armement et à augmenter les ressources de la défense nationale. Evidemment ces rumeurs n'ont pas d'autre cause que la retraite de M. Fould et elles persisteront jusqu'à ce qu'elles soient officiellement démenties.

La Bourse est d'ailleurs toujours aussi peu active: les achats annoncés de la Caisse des Dépôts et Consignations — un capital de 150,000 fr. par jour, pendant toute la semaine de février, — auront pour effet de maintenir le cours de 3 0/0; mais j'ai doute qu'ils exercent une influence décisive sur la tenue des autres valeurs. Il est certain que le capital s'est depuis plusieurs mois retiré de la spéculation; et il s'est constitué une petite épargne dont les détenteurs seront pleins de défiance; et ils n'auront pas tort.

Le Conseil général de Grèce, à Paris, M. D'Erlande, qui en l'absence de tout chargé d'affaires régulièrement accrédité, cumule les fonctions diplomatiques et les fonctions commerciales, fait publier dans les journaux un appel au public et annonce qu'une souscription est ouverte chez lui en faveur des victimes de l'insurrection crétoise.

Voici quelques lignes que j'extrait d'une lettre de Madrid:

« Nous vivons dans l'attente de graves événements; les plus riches familles ont mis à l'abri leurs objets les plus précieux. »

Le deuxième bal des Tuileries a eu lieu hier: l'affluence était encore plus grande que le 16. L'Empereur et l'Impératrice ne se sont retirés qu'après le souper.

M. Clartone est le lion du moment: on l'a fêté ces jours derniers au Grand-Hôtel; il dîne chaque jour chez quelque personnage notable et y est l'objet de l'empressement de tous.

Offenbach va partir pour Vienne où il doit conduire les premières représentations de la Vie Parisienne, son succès de l'hiver.

CH. CAMOT.

Paris, 1<sup>er</sup> février.

Contrairement à des espérances que nous avions entendu formuler, le Moniteur reste muet et nous n'y trouvons pas la moindre allusion aux réformes élaborées; il ne dit rien non plus des bruits d'emprunt que l'on continue de faire courir. Nous ne devons pas en être surpris: il est évident que le Moniteur aurait trop à faire s'il lui fallait démentir tous les bruits erronés. Il suffit en effet de passer un quart d'heure à la Bourse ou d'aller causer avec quelques tripoteurs sur le boulevard des Italiens pour en entendre de toutes les couleurs. La foire aux canons est ouverte et l'on y débite marchandise variée, mais surtout frelatée. N'ai-je pas entendu un naïf dire d'un ton solennel: « Vous savez que M. Emile Ollivier est ministre de l'Intérieur. — Depuis quand? — Depuis ce matin à neuf heures. »

Je ne nierai pas que M. E. Ollivier ait quelque chance d'être un jour ministre, et l'on racontera plus tard les incidents de la journée du 19 janvier; mais je puis vous assurer que sa nomination à l'Intérieur ne prouverait qu'une chose, le désaccord entre les ministres. M. de la Vallée est à M. Rouher par les liens de famille; l'un aussi par les idées politiques, et sa retraite aurait plus d'importance qu'un simple changement de personne. M. Ollivier a fait preuve de qualités oratoires, mais un avocat de mérite ne fait pas nécessairement un homme d'Etat habile; il y a même à la Chambre plusieurs députés

épagnoul et levrette, courant de compagnie dans l'herbe.

Ursule n'allait pas si vite qu'elle ne se laissât bientôt prendre. Le chasseur l'atteignit près d'un saule. On sait ce qui arrive en pareil occurrence: les bras du jeune homme enlacèrent la taille souple de la fugitive, qui se laissa voler un baiser sur ses brunes épaules, en se défendant tout juste assez pour faire croire qu'elle n'y consentait pas.

— Vous voilà prise, épiègle, lui dit-il. — Bah! fit-elle en ramenant sur son front les boucles flottantes de ses cheveux; vous savez bien qu'Ursule Voisin ne se laisse rien prendre; mais elle donne quelquefois, ajouta-t-elle en embrassant cordialement le chasseur sur les deux joues.

Les jeunes gens s'assirent au pied du saule, et les deux chiens, voyant leurs maîtres si bien d'accord, se mirent à se rouler dans l'herbe au soleil.

— Comme vous voilà tout en nage! dit Ursule, qui, tirant un mouchoir de sa poche, se mit à le passer sur le visage de son compagnon.

— C'est que je suis en chasse depuis ce matin, et nous avons un soleil de juillet au mois de septembre. Les raisins seront bientôt mûrs?

— Ils le sont déjà; en voici quelques grappes que j'ai prises, en passant, aux treilles de mon père; j'ai aussi des poires et du pain.

— Tout cela! Moi, j'ai grand appétit.

— Eh bien! mettons tout en commun et déjeunons.

— Volontiers; et, sans y mettre plus de façon, le chasseur commença à égrener une grappe, que la jeune fille attaqua par

l'autre bout. L'épagnoul et la levrette vinrent voir ce qui se passait par là, et, tandis que raisins et poires disparaissaient avec une merveilleuse vitesse, ils attrapaient quelques morceaux de pain à la volée.

On causait en riant, et tout allait pour le mieux dans ce déjeuner à quatre, lorsque tout à coup en portant un fruit à ses lèvres, la main d'Ursule s'arrêta. Cette main retomba lentement sur l'herbe, elle baissa la tête, et une légère pâleur se répandit sur son visage.

— Vous n'avez plus faim? dit le chasseur en prenant la dernière grappe.

Ursule leva ses grands yeux sur lui; ils étaient voilés par la tristesse et tout lumineux.

— Non, dit-elle; puis, faisant un effort sur elle-même, elle ajouta:

— Eh! quelles nouvelles? Je ne vous ai pas vu hier et je ne sais pas...

— Quoi donc? répliqua le chasseur, qui regardait d'un air morose la queue rongée de la dernière poire.

— Partez-vous, Lionnel?

— Pas du tout.

— Vous restez?

— Hélas! oui, je reste pour longtemps sans doute.

— Vous restez, vous restez! répétait Ursule dont les yeux rayonnaient; puis, baissant la tête, elle se couvrit le visage de ses mains.

— Qu'avez-vous? lui demanda celui qu'elle avait appelé Lionnel, et qui, prenant ses mains dans les siennes, les écarta sur son visage.

Deux grosses larmes tremblaient aux paupières d'Ursule, et cependant elle souriait.

— Ce n'est rien, dit-elle, rien qu'un souvenir.

Et sans qu'elle y prit garde, Ursule porta l'une de ses mains sur son cœur, comme si elle eût voulu en comprimer les battements, tandis qu'elle abandonnait l'autre aux mains de Lionnel.

— Mais, reprit-elle, racontez-moi donc comment la chose s'est faite; il y a peu de jours encore que votre départ semblait arrêté; M. de Lursanne, votre père, en avait parlé comme d'une chose certaine, dimanche dernier, après le marché.

— C'est fort simple; et cela prouve seulement la profonde sagesse d'un proverbe bien connu que j'ai modifié de la façon que voici: Tel qui part vendredi dimanche restera. Vous savez qu'il avait été question de m'attacher, en qualité de secrétaire, à M. de Robure, un de nos parents qui devait être pourvu d'un emploi diplomatique. La chose paraissait assurée, et il ne manquait plus que la nomination. Mais la nomination n'est pas venue, et M. de Robure nous l'a fait savoir hier.

Ursule ne put s'empêcher, au fond de l'âme, de rendre des actions de grâce au ministre qui n'avait pas nommé M. de Robure, mais Lionnel n'en devina rien.

— Notre parent, continua-t-il, n'a pas perdu l'espoir d'entrer dans la diplomatie, mais il s'est résolu à marcher par un autre chemin; sa lettre nous annonce qu'il va se porter candidat dans un collège de l'Ouest, où il a quelques chances à l'élection.

Ursule ne prêtait plus une grande attention au discours de Lionnel; elle l'écoutait, perdue dans une tendre rêverie, sans chercher à comprendre ce qu'il disait, comme on écoute ces morceaux d'o-

péras dont les paroles ne s'entendent pas, mais dont la mélodie plaît. Pour elle, toutes ces paroles se résumaient en ces quatre mots: il ne part pas, et ses mots avaient une douceur infinie qui ravissait son cœur.

Comme Lionnel finissait de parler, ils entendirent marcher dans le taillis, près du ruisseau.

— C'est Percevaux, dit Ursule, qui s'était retournée au bruit.

— Ah! fit le chasseur sans remuer, Percevaux le garde.

Puis, comme Percevaux s'était approché, Ursule lui adressa une petite inclination de tête.

— Bonjour, mon ami, lui dit-elle, je vous croyais au bois des Trois-Deniers.

— J'y étais, en effet, mamzelle, répondit Percevaux, qui roulait dans ses doigts les bords cassés d'un large chapeau de feutre gris. J'avais été voir si aucun inaradeur ne coupait l'écorce des jeunes chênes.

— Et voilà votre tournée finie?

— Il n'y avait personne au bois; bien que la misère soit grande dans le pays, le père Guillaume Voisin sait si bien se faire aimer que chacun respecte ses arbres.

— Maintenant, rentrez-vous à la ferme?

— Oui, mamzelle, par les prés, pour voir si les bœufs ne pâturent pas hors des haies; en passant là-bas, près du clos des vignes, ajouta-t-il, après un instant de silence et sans oser lever les yeux, j'ai rencontré M. de Lursanne qui se promenait avec votre père, mamzelle; ils avaient l'air de se diriger de ce côté.

— Mon père! dit vivement Lionnel en se levant, il prétend que je ferais mieux

d'étudier les traités internationaux et l'histoire des congrès que de chasser; je ne salue pour éviter un sermon.

— Et moi, dit Ursule qui passait lestement ses bas et ses souliers; je vous suis pour en esquiver un autre; mon père prétend que je ferais mieux de surveiller les lavesuses, et d'avoir l'œil sur la ferme, que d'aller par les prés, rêvant et regardant les feuilles mortes. Il a raison et pourtant je fais le contraire; aussi je me sauve. Bonsoir!

Et prenant son petit panier d'une main et ses robes de l'autre, Ursule s'éloigna aussi légère qu'un oiseau. En arrivant près des saules qui voilaient les abords du ruisseau, elle se tourna vers Lionnel, qui déjà s'enfonçait dans le taillis sur l'autre rive, et joignant ses jolis doigts fermés sur ses lèvres, elle lui envoya un dernier adieu avec un baiser.

— A demain! cria le chasseur, et il disparut sous les massifs d'arbres.

— C'est donc une petite peine que je lui épargne! dit tout bas Percevaux qui les avait suivis du regard. Mais quand il vit le baiser et l'adieu d'Ursule, il essuya une larme qui roulait sur ses joues brûlées par le soleil.

M. de Lursanne et le père Guillaume Voisin venaient d'entrer dans la prairie, et Percevaux s'éloigna.

AMÉDÉE ACHARD.

(La suite au prochain numéro).